

ASSOCIATION POUR L'ÉPURATION DES EAUX
BOUGY-FÉCHY-PERROY

Période des vendanges, situation particulière rencontrée à la STEP de l'AIEE.

La station d'épuration intercommunale de l'AIEE a comme devoir de faire l'abattement des divers polluants qui sont présents dans les eaux usées. Ces eaux usées proviennent des ménages et des entreprises sises dans les communes de Bougy, Féchy et de Perroy. Une partie des eaux collectés à Perroy vont à la STEP de Rolle (AIER).

Les exploitants ont signalés en avril 2019 la présence de corrosion sur des appareillages en laiton et en cuivre dans le bâtiment où se fait le traitement des eaux. La présence d'une substance « acide » dans l'air a été suspectée.

Des analyses de l'air, dans les différents locaux de la STEP, ont mis en évidence la présence de dioxyde de soufre (SO₂) dans l'atmosphère. Les concentrations de ce gaz dépassent les valeurs admises, ce qui présente un risque de santé pour le personnel se trouvant dans le bâtiment de traitement des eaux. Une analyse détaillée de cette problématique a été faite par une entreprise spécialisée, Un rapport a été établi le 31 juillet 2019.

Les exploitants ont des détecteurs de gaz usuels présents dans une station d'épuration. Ces appareils donnent une alerte, si la concentration de ces gaz usuels est trop grande par rapport aux valeurs maximales admises.

Ces appareils ne sont pas sensibles au dioxyde de soufre, car ce gaz n'est pas usuellement présent dans l'air à proximité des installations de traitements.

La modification et le renforcement de la ventilation est devenu une priorité pour assurer la sécurité des employés de cette STEP.

Une installation de ventilation provisoire a été mise en place par l'entreprise mandatée pour l'entretien de la ventilation de l'AIEE en fin de septembre, afin de tenter d'évacuer ce gaz lourd qui provient des eaux usées en cours de traitement à la STEP.

Peu avant les vendanges et pendant les vendanges, la concentration de SO₂ a largement dépassée les valeurs admissibles, ce qui rend l'exploitation difficile, car il faut porter un masque à gaz pour entrer dans le bâtiment - ce qui ne facilite pas le travail !

Pendant la période des vendanges et juste après, la STEP a été surchargée par des produits qui ne sont pas habituellement présents dans les eaux usées.

En effet, une substance blanchâtre (terre de diatomées ?) a été acheminée à plusieurs reprises par les canalisations d'eaux usées arrivants à la STEP.

Ce produit ultra-fin n'est pas éliminé par les processus de décantation et de filtrage biologique. La photo du canal d'entrée du 17 octobre illustre le fait...



Période des vendanges : Situation particulière rencontrée à la STEP de l'AIEE

Le déversement de boues aux eaux usées et l'apport d'autres résidus inhabituels a provoqué un « blocage » du processus de fonctionnement de la STEP par le colmatage des trois filtres biologiques ; ce qui signifie que l'installation ne fait plus correctement l'abattement des polluants !



Cette photo de l'entrée des eaux à la STEP du 24 octobre montre la présence de pommes...

Les exploitants tentent de faire redémarrer le processus de traitement avec les moyens qu'ils ont. Des cycles de lavage – décolmatage des filtres sont actuellement en cours, afin de rétablir une situation où le traitement des eaux puisse de nouveau se faire.

Les instances cantonales de la protection des eaux ont été informés sur la problématique du SO₂ et sur la situation du colmatage des filtres de notre station.

L'AIEE va chercher le contact avec les entreprises viti-vinicoles et les autres entreprises sources de ces effluents inhabituels, afin de les sensibiliser sur la problématique du déversement de produits entravant le bon fonctionnement de la STEP.

Féchy, 28 octobre 2019

Andreas Meyer, président du CODIR de l'AIEE